



# Dossier de presse

Lundi 19 juin 2023

## L'Été à Grenoble : Adaptation de la ville au réchauffement climatique et accès à la fraîcheur



**L'été arrive et avec des canicules vouées à se multiplier, la Ville anticipe afin de protéger ses habitant-es et ses espaces publics des fortes chaleurs. La Ville agit sur deux principaux axes : sur le long terme, l'adaptation au réchauffement climatique, notamment la lutte contre les îlots de chaleur, et sur le court terme, la sécurité et la santé des Grenobloises et Grenoblois, avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles.**

## **Adaptation de la ville au réchauffement climatique : moins de bitume, plus de végétaux !**

Les études sont unanimes : le bitume de couleur sombre empêche l'eau de s'infiltrer, attire et stocke la chaleur, or la quasi totalité des rues, des parkings et des places de nos villes en sont recouvertes. A contrario, les végétaux, en plus des arbres qui font de l'ombre, captent la chaleur et humidifient l'air par évapotranspiration. Ainsi, afin de refroidir la ville, il faut privilégier les débitumisations ou le remplacement du bitume sombre par des matériaux clairs laissant l'eau s'infiltrer, et maximiser les plantations de végétaux.

Ces végétaux doivent être sélectionnés avec précision: il faut varier les essences afin d'empêcher les maladies, banir les essences allergènes, sélectionner des essences résistantes qui pourront grandir et s'épanouir en milieu urbain mais aussi soutenir les écarts de température et notamment les canicules en été, de plus en plus nombreuses et intenses.

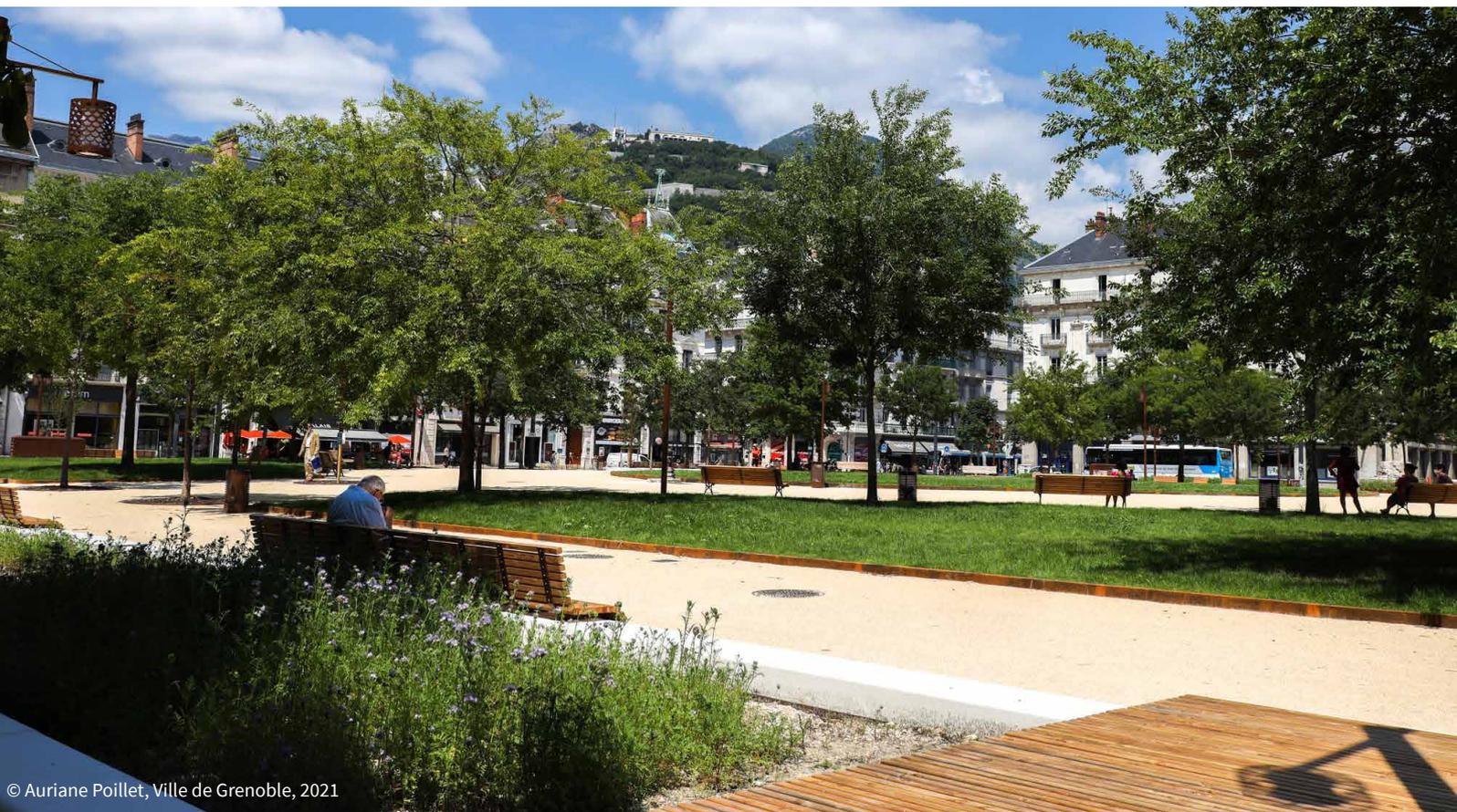
**Toute la conception de l'espace public doit être repensée afin d'adapter les villes aux fortes chaleurs.**

### **Des bosquets boisés**

La Ville développe une nouvelle façon de planter des arbres afin d'obtenir un effet boisé proche de celui d'une forêt, de créer un effet végétal plus rapide et de maximiser la biodiversité. En janvier 2023, lors d'un chantier ouvert au public, les habitant-es et associations du quartier Mistral ont participé à la plantation de nombreux arbres (au total 1150 plants de 19 espèces différentes) le long de l'A480.



© Ville de Grenoble



## ► Les Place(s) aux Enfants

Les Place(s) aux Enfants répondent à un triple objectif : **assurer la sécurité des enfants** en apaisant les abords des écoles et en interdisant l'accès aux voitures, **améliorer la qualité de l'air** aux abords des écoles, et **créer des îlots de fraîcheur** en végétalisant le plus possible et en utilisant des matériaux aux couleurs claires.

En 2023, sept nouvelles Place(s) seront finalisées ! La Ville a l'ambition de créer une Places(s) aux Enfants devant chaque école de la ville.



*L'allée des Romantiques avant la création de la Place(s) aux Enfants © Ville de Grenoble 2020*

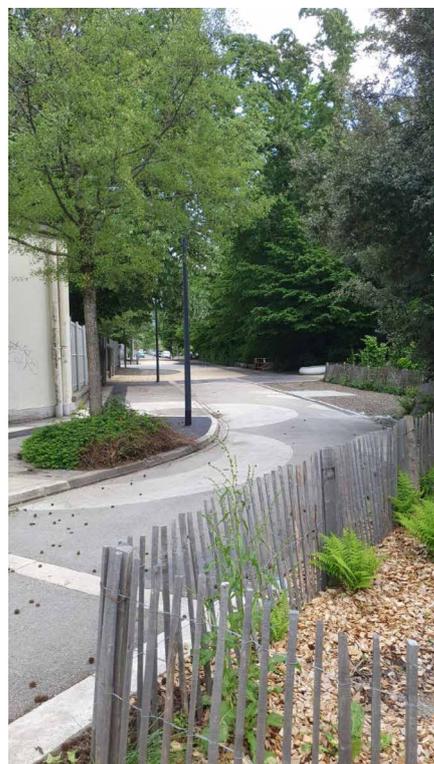
## ► Des cours d'école déminéralisées et végétalisées

Les cours de récréation telles qu'elles ont été pensées jusqu'ici forment de vastes îlots de chaleur et peuvent devenir de véritables fournaies en été. Afin de lutter contre ce phénomène et inventer de nouveaux usages, la Ville, en lien avec le personnel éducatif et les enfants, travaille à concevoir de nouvelles cours de récréation, à la fois plus égalitaires mais aussi de véritables îlots de fraîcheur au cœur des écoles. Plantation d'arbres, sols clairs laissant s'infiltrer les eaux, copeaux de bois, herbe et zones sablées remplacent le bitume pour des lieux de jeux et de repos agréables en toutes saisons !

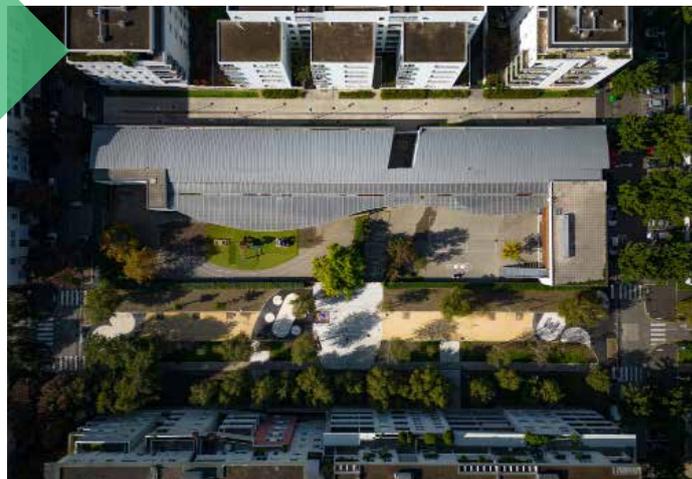
D'ici la fin de l'année 2023, cinq cours d'école seront rénovées dans la ville.



*La cour de l'école Clémenceau avant végétalisation © Ville de Grenoble*



*La Place(s) aux enfants rue Pascal sans ©*



*La Place(s) aux enfants sur l'allée des Romantiques © Ville de Grenoble 2022*



*La cour de l'école Clémenceau après végétalisation © Alain Fischer, Ville de Grenoble*

## ► Une plateforme participative pour végétaliser la ville

Végétalise ta ville est une plateforme permettant de regrouper, valoriser et amplifier les dispositifs existants et proposer de nouvelles possibilités pour les habitant-es. Les Grenobloises et Grenoblois peuvent déposer leur demande en ligne pour :

- Créer un espace végétalisé et/ou de jardinage sur l'espace public ;
- Rejoindre un espace de jardinage existant ;
- Obtenir des conseils et ressources pour réussir son projet de végétalisation ou de jardinage à Grenoble ;
- **Obtenir gratuitement un ou plusieurs jeunes arbres à planter sur son terrain** : la Ville a donné plus de 800 arbres à des particulier-es et des professionnel-les depuis 2021. Les inscriptions pour bénéficier du don d'arbres pour la saison de plantation prochaine sont ouvertes jusqu'au 16 juillet 2023, 600 arbres de 24 essences différentes sont proposés (chênes, érables, merisiers, tilleuls, abricotiers, amandiers, figuiers...).



## EN CHIFFRES

- Depuis **2015**, Grenoble a gagné **7,3 hectares** de sites verts

## ► La désimperméabilisation des places de stationnement

Désormais, la désimperméabilisation du stationnement est systématique dans tous les projets d'entretien de chaussée réalisés par la Métropole.

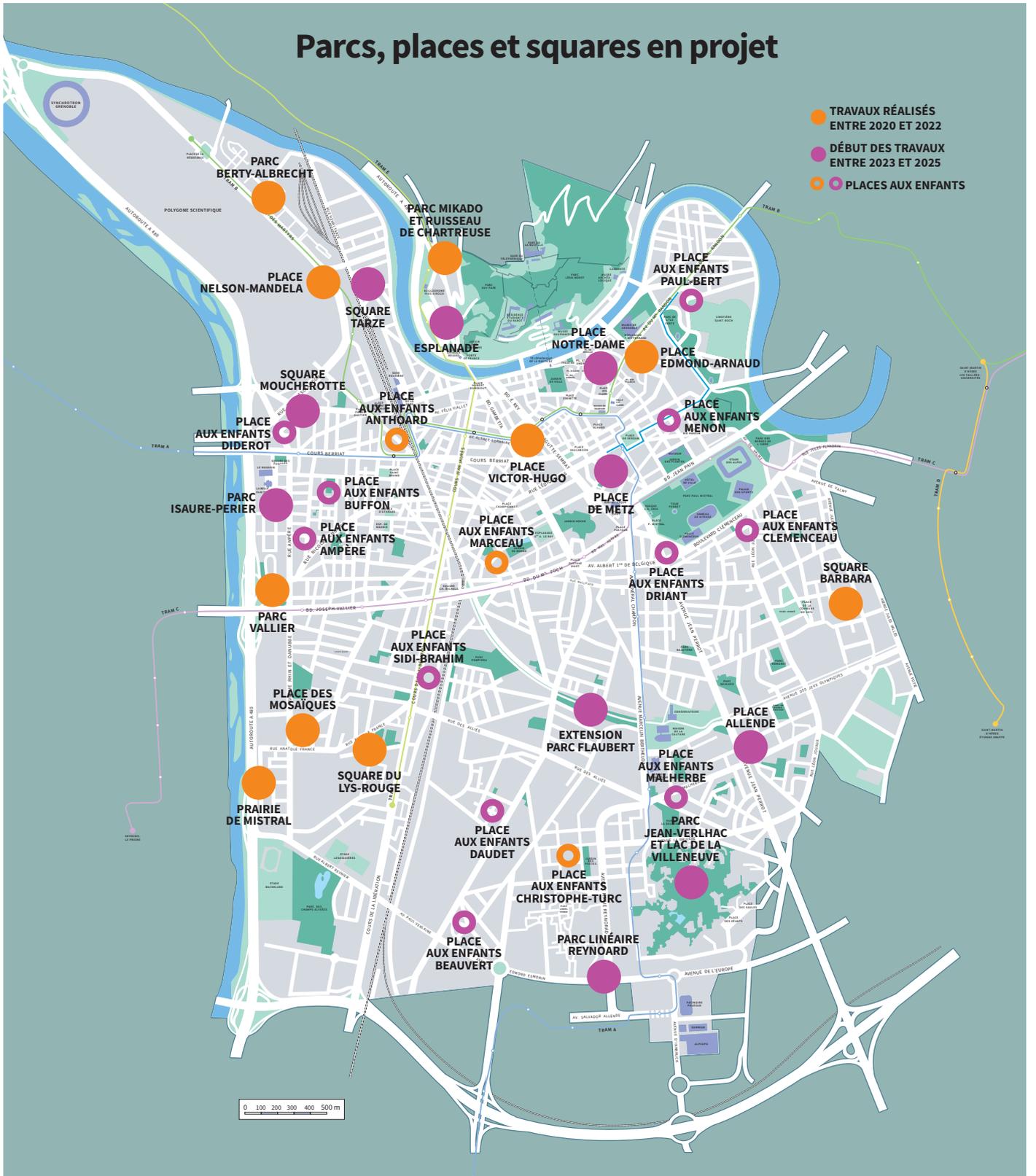
Photo 1 - rue Le Notre, quartier Malherbe

Photo 2 et 3- rue Kléber en centre ville



# Parcs, places et squares en projet

- TRAVAUX RÉALISÉS ENTRE 2020 ET 2022
- DÉBUT DES TRAVAUX ENTRE 2023 ET 2025
- ○ PLACES AUX ENFANTS



0 100 200 300 400 500 m



## L'eau pour se rafraîchir en ville

© Auriane Poillet, Ville de Grenoble, 2021

Afin de compléter ces aménagements, la Ville agit pour l'accès à l'eau sur l'espace public. Depuis plusieurs années, la Ville cherche à favoriser l'accès à l'eau de toutes et tous, tout en préservant la ressource. Les fontaines, souvent vétustes et fonctionnant à puit perdu, sont peu à peu remises en marche avec des systèmes en circuit fermé. Des brumisateurs sont déployés dans les quartiers ainsi que des dispositifs de rafraîchissement aquatiques dans les écoles.

### ► Des «îlots de fraîcheur mobile» pour rafraîchir les quartiers

- Trois brumisateurs mobiles ont été installés en 2021 et 2022 et sont maintenus pour 2023 au Jardin de ville, sur l'esplanade Alain le Ray et au Village Olympique.
- Quatre gros jeux d'eau mobile sont mis à disposition pendant les grands événements de la Ville : Fête des Tuiles, Biennale des Villes en transition, Cabaret frappé et lors des piétonisations estivales.
- Deux petits jeux d'eau sont mis à disposition des événements de proximité des Maisons des Habitantes 2 fois/semaine de juin à mi-septembre.
- Un projet du Budget participatif 2022 proposant l'installation de voiles d'ombrage humidifiées dans les rues piétonnes est en cours d'étude.

### ► Faciliter l'accès de toutes et tous à l'eau potable sur l'espace public

Il existe 200 bornes-fontaines à Grenoble, un diagnostic a relevé que parmi elles, une vingtaine ne fonctionne pas et que la répartition géographique peut être améliorée.

Le Budget participatif «La Grenobloise» a permis de lever 100 000 euros afin de réparer et créer des bornes-fontaines. Ainsi, les bornes hors-service sont réparées durant les périodes d'hiver, et de nouvelles seront créées sur la place Championnet, à côté de la gare, à l'esplanade Mitterrand et au square Jean Macé.

### ► De nouveaux modèles de bornes-fontaines

Grâce à un partenariat avec l'Ecole d'Architecture de Grenoble (ENSAG), trois prototypes différents de bornes-fontaines ont été installés sur la place Victor Hugo, sur la Place(s) aux Enfants allée des Romantiques et dans le parc des Champs-Élysées. Objectif ? Faciliter l'accès à toutes et tous (intergénérationnel et personnes en situation de handicap) tout en limitant

la consommation d'eau. Un réceptacle, permettant de récupérer l'eau non utilisée a été pensée pour permettre aux animaux de boire. Ce mobilier a été entièrement pensé et conçu en région grenobloise.



© Auriane Poillet, Ville de Grenoble, 2023

### ► Fontaines : un patrimoine vieillissant à rénover

En plus d'offrir un espace de fraîcheur, les fontaines font parties du patrimoine de la ville qui participent à l'embellissement du cadre de vie.

Ainsi, en 2023, 22 fontaines sont rénovées et fonctionnelles au printemps :

- Sur le secteur 1 : les fontaines de la place Mandela, de la Gare, de la place Firmin Gauthier et du parc Valérien Perrin
- Sur le secteur 2 : les fontaines de la place Verdun, de la place de Bérulle, du boulevard Gambetta, de la place Grenette, de la place Claveyson, la fontaine Alain le Rey, de la place Jean Moulin, le Lion et Serpent, la fontaine de l'huitre dans le square Belmond, de la place Sainte Claire, de la place de Gordres et le Pilier au parc Hoche.
- Sur le secteur 5 : la fontaine des Enfants du Drac, du Jardin du bassin, la Vasque Olympique et les Escargots
- Sur le secteur 6 : la fontaine du Jardin des Poètes



La fontaine de la place Victor Hugo fait l'objet d'études de rénovation, les marchés de travaux seront bientôt lancés et elle sera restaurée à l'automne 2023. La fontaine Alain le Ray doit elle aussi s'adapter aux nouveaux usages de baignades et offrir un cadre ludique et sanitaire, les travaux seront réalisés au printemps 2024. La vasque de la rue Montorge, le bassin du square Docteur Martin et la Fontaine des Trois Ordres (Notre-Dame) seront aussi restaurées. Enfin, l'emblématique fontaine d'Alsace Lorraine fait actuellement l'objet de travaux de rénovation : après plusieurs années hors-service, elle sera en eau début juillet.

### ► Des brumisateurs déployés dans la ville

Huit brumisateurs (dont 3 mobiles) ont été rénovés et sont fonctionnels :

- Sur le secteur 1 : le brumisateur de la place Saint-Bruno.
- Sur le secteur 2 : le brumisateur de la place Edmond Arnaud, du Jardin de Ville et de l'esplanade Alain le Ray.
- Sur le secteur 3 : suite à une action de vandalisme, des devis de restauration sont en cours pour réparer le brumisateur de la place Mistral.
- Sur le secteur 5 : le brumisateur au parc Paul Mistral. Celui de la place Charles Dullin avait été rénové en 2023 mais une action de vandalisme l'a mis hors-service.
- Sur le secteur 6 : le brumisateur sur la rue Christophe Turc.



### ► De vastes points d'eau dans toute la ville

La Ville compte plusieurs bassins rénovés et opérationnels:

- Sur le secteur 1 : le miroir d'eau Cambridge – Mandela, le bassin dans le parc Berty Albrecht et le bassin végétalisé place Mandela
- Sur le secteur 2 : le bassin de la Caserne de Bonne, et les points d'eau sur l'esplanade Alain le Ray et au Jardin des plantes.
- Sur le secteur 3 : le lac du parc des Champs Elysées.
- Sur le secteur 4 : le lac du parc Pompidou
- Sur le secteur 5 : le bassin du Parc Paul Mistral
- Sur le secteur 6 : le bassin Jean Verlhac est remis en eau, avant d'être sécurisé et rendu baignable pour 2025.



© Sylvain Frappat, Ville de Grenoble

### ► Des systèmes de rafraîchissement dans les écoles

L'accès à l'eau permet de se rafraîchir en été, c'est pourquoi des dispositifs de rafraîchissement sont installés dans les cours d'écoles, avec une utilisation encadrée : les dispositifs sont mis en route en cas d'alerte canicule de niveau 3 (vigilance orange Météo France) ou en cas de très fortes chaleurs. Ils sont utilisés en présence d'un adulte, à l'ombre et en veillant à ne pas gaspiller l'eau.

Depuis 2020, 57 systèmes ont été installés dont 39 dans des cours d'écoles, et les autres à la Maison des Collines et dans une dizaine de crèches.

### ► Rénovation des sanitaires publics

Les sanitaires publics sont peu à peu rénovés afin de permettre une meilleure accessibilité, une moindre consommation de ressources, de mieux les répartir sur l'espace public ou encore de faciliter leur gestion quotidienne.

Plusieurs projets sont en cours. La Ville a fait une étude des sanitaires publics afin d'identifier les rénovations, transformations, quels secteurs prioriser, les adaptations aux usages, comment communiquer ou encore quelle signalisation utiliser.

Ainsi, 8 WC automatiques sur 14 ont été installés, et 6 toilettes sèches sur 8.



© Ville de Grenoble

### Des initiatives pour économiser et revaloriser l'eau

Avec le nombre de jours de sécheresse qui augmente fortement, la Ville expérimente afin de récupérer et valoriser les eaux perdues.

Ainsi, en 2022, l'eau de la piscine Jean Bron a pu être réutilisée par les équipes de la Propreté Urbaine afin de nettoyer les rues. L'expérience a été concluante, et la démarche sera renouvelée les années suivantes.

Cette année, la Ville expérimente la récupération des eaux de bassins fonctionnant en circuit ouvert dans les parc Jean Verlhac, George Pompidou et Bachelard, afin de réutiliser ces eaux pour l'arrosage des espaces verts et pour le nettoyage des marchés.



## Adaptation et accès à la fraîcheur : d'autres exemples d'actions

### ► Un toit blanc à la Bifurk

Le projet «Cool Roof» est issu du Budget participatif 2018. Objectif ? Peindre le toit de bâtiments publics en blanc, avec une peinture réfléchissante et écologique appelée Cool Roof. Peu onéreuse par rapport à la végétalisation d'un toit, cette technique permet non seulement de diminuer la température à l'intérieur des bâtiments, mais aussi de protéger le toit contre les UV et les dégradations.

Le toit de la salle de spectacle la Bifurk a ainsi été repeint en blanc. Et les résultats sont là ! Quand des températures de 70° étaient enregistrées avant l'application, elles descendaient à 40° après. La Ville a lancé des études pour étendre le dispositif à d'autres bâtiments publics.



### ► Une charte pour l'habitat et la construction favorables à la santé

Cette charte de l'habitat et de la construction favorables à la santé a été lancée lors de la Biennale des Villes en transition 2023, elle intègre notamment le confort d'été dans les projets d'urbanisme portés par la Ville, et l'utilisation de matériaux clairs pour les façades et les toitures, à fort albédo, qui absorbent moins le rayonnement solaire.

[Accéder au dossier de presse](#)

[Voir la vidéo explicative](#)



### ► Une vaste étude sur les îlots de chaleur urbain

L'îlot de chaleur urbain est un phénomène nocturne avec un écart de température qui se creuse entre le centre-ville et la périphérie. L'enjeu de santé est très important, car les organismes n'ont plus la possibilité de se reposer et de récupérer la nuit.

La Ville de Grenoble a un temps d'avance sur la question : elle a commandé une étude fine réalisée par un climatologue urbain.

[Accéder à la synthèse de l'étude](#)

### ► Grenoble Montagne : faire découvrir la montagne aux Grenoblois-es

La Maison de la montagne accompagne les habitants et habitantes vers des lieux de fraîcheur en moyenne et haute montagne. Elle organise notamment une [formation](#) gratuite ouverte aux Grenoblois-es adultes débutant-es qui souhaitent devenir autonomes pour de petites randonnées en moyenne montagne autour de Grenoble. Sur son site, elle propose une [sélection d'activités](#) en montagne accessibles en transport en commun depuis Grenoble.

